

Liace Magazine

Prix de vente du numéro : 2 €

Revue bimestrielle

Lettre d'information de l'Amicale des Chefs d'Établissement de La Poste

Janvier 2018 - n° 162

BONNE ANNÉE 2018

UNE TOUCHE DE...



Respect

Ambition

Créativité

Écoute

Défis

Passion

Excellence

Professionalisme

Esprit d'équipe

LA PALETTE DU SUCCÈS POUR 2018

Pour l'instant le monde humain appartient à ceux qui se demandent « pourquoi ».
Mais l'avenir appartient forcément à ceux qui se demandent « comment ».

Bernard Werber



Nous voici en 2018, une nouvelle année, de nouvelles résolutions ambitieuses que chacun ne va pas manquer de prendre !!!

Nous avons commencé 2017 avec le constat que 2016 n'avait pas été facile, nos espoirs de voir 2017 de façon optimiste étaient minces et il faut bien dire l'année qui s'est achevée n'a pas été d'un excellent cru.

Les Directeurs d'Etablissement que ce soit au Réseau ou au Courrier s'inquiètent pour 2018.

Deux ans après la mise en place des Clés de la Réussite au Réseau, le constat est déconcertant, certains collègues ont lâché prise et sont sortis du métier jugeant la mission trop difficile pour eux, d'autres sont malheureusement en arrêt et dans une situation personnelle délicate.

Ils sont nombreux à s'interroger pour savoir s'ils doivent continuer avec la crainte de ne plus être en capacité d'exercer un métier de plus en plus exigeant et un management parfois oppressant. Les nombreuses vacances d'emploi posent question, la charge de travail qui en résulte devient source de tension, de stress au sein des équipes et les DS doivent compenser pour assurer la feuille de route.

Jusqu'à quand ?

Le temps est venu de s'interroger sur le pourquoi de cette situation.

Pourquoi les DS n'y arrivent plus, pourquoi les DS se démotivent ? Pourquoi les postes restent vacants ? Pourquoi si peu de candidats ? Autant de questions auxquelles il va falloir répondre rapidement.

Au Courrier, 2017 a vu le management d'excellence s'installer avec les briefs, les tours terrains, les méthodes de résolution de problème.

Le référentiel managérial a été validé et sera déployé sur 2018.

C'est une nouvelle manière de faire, certes bien acceptée mais cela ne fait pas tout car les projets s'enchaînent rendant l'avenir un peu flou, ce qui ne peut que générer des inquiétudes.

Le projet territorial a pris effet le 1er janvier, l'organisation s'articule autour de 14 Directeurs Régionaux, et de Directeurs Territoriaux aura une portée managériale de 8 établissements au maximum.

Le projet Servir Le Développement regroupe toutes les fonctions du groupe LA POSTE en 12 filières, et le projet du schéma industriel de la distribution aura des impacts significatifs sur nos organisations.

Tout cela pour conduire « Ensemble vers le monde des services » avec le client au cœur de nos préoccupations.

Ces projets, les Directeurs d'Etablissements, les portent, les déclinent au sein de leur équipes mais les DE n'ont pas toutes les clés, les impacts liés à ces projets et les conséquences pour les établissements ne sont pas tous connus.

Autant dire qu'il est fort probable qu'il va falloir traverser dans les mois qui viennent une zone de turbulence sans malgré tout y laisser le reste de notre optimisme...

En effet, les DE comme les DS, souffrent au quotidien.

Les réorganisations avec les nouveaux modèles de distribution, les CAP très contraignants, la productivité importante et nécessaire, les budgets irréalistes, un système d'info défaillant, la gestion des conflits locaux, les discussions avec certaines organisations professionnelles, génèrent du stress et induisent des questions sur le devenir et le maintien dans ce métier qui inquiète.

Pourquoi en sommes-nous là... ? Il devient urgent de répondre à ces interrogations.

L'amicale a rencontré très régulièrement nos dirigeants, toujours dans un bon esprit, avec une écoute attentive mais cela ne suffit plus. Il est absolument nécessaire de faire en sorte que le métier de Directeur d'Etablissement soit reconnu, de façon concrète, bien au-delà des déclarations qui le présentent comme un rouage essentiel au fonctionnement de l'entreprise, pour qu'il retrouve son côté attrayant.

Notre investissement a toujours été total et assurément loyal.

Pour l'ensemble de ces raisons, 2018 doit être l'année de la reconnaissance, sous peine de voir bon nombre d'entre nous quitter le métier.

Notre travail engagé avec le Siège sur l'écriture d'un texte définissant les tenants et les aboutissants du métier de Directeur d'Etablissement doit conduire au plus tôt à sa concrétisation.

L'équipe de l'ACE s'y investit, espérons que la volonté d'aboutir soit partagée.

Au nom de l'amicale, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, tous mes vœux de santé, de réussite tant professionnelle que personnelle, que chacun puisse trouver en cette nouvelle année la force, l'envie, et tous les bonheurs du monde au quotidien.

Meilleurs vœux
Yannick ROULETTE

EN DIRECT DES INSTANCES NATIONALES

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des réunions du Comité Directeur de novembre et décembre 2017.

Rappel : tous les comptes rendus exhaustifs de ces réunions, audiences et assemblées générales sont mis en ligne sur le site : www.ace-poste.com.

LIACE vous rend compte de l'essentiel. Ce journal est le vôtre, n'hésitez pas à envoyer vos articles et réactions à :

jpguilloteau86@gmail.com

SOMMAIRE

■ EDITO p. 2

LA VIE DE L'AMICALE p. 3 et 4
■ En direct des instances nationales

LES AUDIENCES p. 5 et 6
■ Directeur Nord Pas de Calais

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE p. 7 à 9
■ Lorraine

LES ADJOINTS p. 10
■ 2018 L'année des Adjointes

EXPRESSIONS p. 11 et 12
■ Du bon temps des Centres de Tri
■ Cotation

A NOTER SUR VOS TABLETTES p. 12

VOYAGES p. 13 et 14
■ Une aventure hors du commun

LES RETRAITÉS p. 15 à 18
■ Voeux du Président
■ Bureau National des Retraités
■ Sortie en Méditerranée

JEUX p. 19
■ Mots croisés et solution n°161
■ Sudoku et solution Sudoku n°161

ACTUALITES

Métiers techniques

Les collègues des métiers techniques ont connu de grandes difficultés. Il faut cependant noter que depuis leur rencontre avec Anne-Laure BOURN, la possibilité d'embaucher pour combler certains postes leur a été accordée.

Courrier

La situation est compliquée et très floue. Nous entrons dans une zone de turbulence.

En effet, le projet territorial remplace les 5 DEC et des 38 DSCC par 14 Directeurs à la tête des régions et fait évoluer l'adjoint opérationnel (AO) vers la fonction de DT avec une portée managériale maxi de 8 DE, ce qui va induire un nouveau mode de gouvernance qui à l'heure actuelle reste encore imprécis.

Le projet SLD (Servir Le Développement) va regrouper 1800 fonctions du groupe en 12 filières.

L'impact sur l'établissement, pas encore finalisé, induit par exemple, le rattachement du contrôle de gestion directement auprès du Directeur Financier et non plus au DE ! mais le CG reste physiquement sur l'établissement. Il en sera probablement de même pour d'autres fonctions de la satisfaction client, de la communication, etc.

Malgré les discours rassurants de septembre sur l'impact minime sur les établissements, il s'avère que le mode de gouvernance et le mode de fonctionnement seront extrêmement impactés.

Il faudra dans ce nouveau contexte être particulièrement vigilant sur le devenir de notre métier.

La fin d'année est très stressante avec la période colis et les incertitudes qui l'accompagnent.

Les organisations sont très tendues, les équipes N-1 N-2 très sollicitées ; espérons que cela n'aura pas de conséquences ultérieures pour démarrer 2018 qui s'annonce très difficile en matière de respect du CAP.

L'implantation d'Amazon sur des zones de chalands très importantes peut susciter de fortes inquiétudes, d'autant plus qu'il devient très difficile d'assurer une qualité de service irréprochable en raison du manque de moyens.

Réseau

Compte tenu du nombre de vacances d'emploi (320 annoncées par A-L BOURN) l'atteinte des résultats n'est pas possible.

Anne-Laure BOURN estime que l'état sanitaire des DS s'améliore. Cela nous semble normal puisque des collègues en difficulté ont changé de métier.

La baisse du niveau de compétences est un sujet particulièrement inquiétant.

Un panel de DS travaille sur les conditions d'exercice de ce métier.

Les échanges semblent certes constructifs mais la concrétisation des propositions envisagées ne semble pas pour autant acquise.

Les Adjointes

La rencontre avec Anne-Laure BOURN s'est traduite par un refus catégorique de la notion d'adjoint au Réseau.

Face aux arguments présentés par l'ACE, elle se réfugie derrière la

volonté du Réseau de donner la préférence à la responsabilité collective.

Cette position a pour conséquence de générer l'impossibilité de rechercher un interlocuteur dédié aux adjoints.

Les propositions de décisions du Comité Directeur

Par rapport aux adjoints, il est proposé de rester sur la position prise lors du dernier CA.

Les personnes choisies comme adjoints par leur DS ou à défaut les REC pourront adhérer et avoir un rôle effectif au sein de la section des adjoints.

Tous les adhérents actuels de la section pourront rester adhérents mais ne pourront pas tenir un rôle effectif au sein de la section s'ils n'entrent pas dans les conditions définies précédemment.

Bien sûr tous les adhérents (adjoints désignés ou ex-adjoints) seront défendus par l'ACE.

Ils ne pourront l'être par les représentants des adjoints eux-mêmes (au moins au Réseau puisque la notion d'adjoint est refusée) mais les responsables nationaux et régionaux de l'ACE porteront les problèmes et suggestions relatives à l'exercice de leurs différents métiers.

La prochaine assemblée générale de la section des adjoints est programmée le 18 janvier dans la région de Nîmes.

Cette AG permettra l'élection d'un nouveau bureau et d'un nouveau président.

TRESORERIE

Le bilan de fin d'année (Congrès compris) devrait se traduire par un déficit d'environ 10K€.

COMMUNICATION

Une nouvelle plaquette de présentation de l'Amicale est en cours de réalisation.

Le tirage en sera effectué par nos soins sur un papier de 120g.

La diffusion sera effectuée à l'attention de tous les DS et DE.

Un lettre d'accompagnement différente selon que l'on s'adresse à un adhérent ou un non adhérent sera jointe à l'envoi.

Une demande de désignation de leur adjoint sera également transmise aux DS sur la base de la décision adoptée en ce domaine par le Conseil d'Administration de septembre 2017.

L'envoi de cette plaquette sera effectué par le secrétariat national.

RETRAITÉS

Retraités

Outre l'Assemblée Générale programmée en mai 2018, le Bureau National s'est réuni le 11 décembre.

Des problèmes récurrents ont été évoqués tels que les difficultés de recrutement mais aussi d'organisations de réunions (distances, motivation, vieillissement des adhérents) ou encore celles liées à la mise à jour des informations sur le site.

Une élection pour renouveler le tiers sortant des membres élus au BNR est programmée dans le premier trimestre 2018.

Enfin, l'impact de l'augmentation prévue de la CSG à hauteur de

1,7% est ressenti comme une nouvelle marque de déconsidération à l'égard des retraités.

CALENDRIER

Instances

25 et 26 janvier 2018 :

CA à Bordeaux

13 et 14 mars 2018 :

CD à Epinay

10 et 11 avril :

CA (lieu à déterminer)

Assemblées Générales

18 janvier: Adjoints

26 janvier 2018: Aquitaine

13 au 15 mai: Retraités à Seillac (41)

Jean-Pierre GUILLOTEAU

Liace Magazine

Publication bimestrielle éditée par
l'Amicale des Chefs d'Établissement de La Poste
Bureau de Poste

11 Cours du Général DE GAULLE

91360 Epinay sur Orge

E-mail : acelaposte@wanadoo.fr

Internet : <http://www.ace-poste.com>

Compte Twitter : twitter.com/AcePoste

Dépôt légal : janvier 2018

ISSN : 1167-5772

Le numéro 2 euros en vente au siège de l'ACE

Abonnement 1 an 5 numéros = 10 euros

Directeur de la publication : Yannick ROULETTE

Rédacteur en chef : Jean-Pierre GUILLOTEAU

Réalisation, mise en page et impression :

TechnoPrint - BP 70077

57602 FORBACH CEDEX

Ont participé à ce numéro :

Philippe BRISBART, Pierre CHATELET,

Jean-Pierre DE SANTIS, Didier MEUNIER,

Myriam MOULIN, Françoise PEPIN,

Pascal PETITPAS, Yannick ROULETTE

Guy SARLIN, Doris STEBIG

et Jean WEISS

LE TEMPS DE L'AVENT PROPICE À UNE ANNÉE 2018 AMBITIEUSE

Après la mise en place des Clés de la Réussite en janvier 2016 et la prise de fonction du Directeur Régional au dernier quadrimestre 2017, l'ACE des Hauts de France a sollicité un rendez-vous avec Richard ZGRZENDEK afin de faire un point sur les différents sujets qui préoccupent la DR. C'est ainsi que Myriam MOULIN, présidente de la région, accompagnée de Véronique PECQUEUR, vice-présidente et Philippe BRISBART, secrétaire régional ont pu échanger en toute transparence sur les dossiers d'actualité le 15 décembre dernier.

D'emblée, c'est le thème des **RCPART** qui est évoqué et pour le DR : « *Avant la philosophie générale de ma vision des choses, c'est vrai que tout cela s'est embarqué au niveau du Siège de façon atypique, d'autant plus que l'on a mis les RCPART en place et ensuite la sédentarisation des CSP. Aujourd'hui, il faudrait faire un check-up complet de ceux-ci au niveau de la région, pas au niveau des personnes mais sur leur positionnement* ».

Entre les chaises et les gens, il faut faire attention. Avec son DIRCO et son DCP, il sera nécessaire de se mettre autour d'une table et regarder là où c'est vraiment possible d'affecter un RCPART avec une cible prévisionnelle de 3 à 4 postes supplémentaires sur la DR en 2018.

« *Faire un vrai travail de positionnement des chaises comme on l'a fait sur les COBA* ».

A ce titre, l'exemple d'un secteur est flagrant avec 2 COCLI, 2 COFI, 1 GDC SF, 1 CSP, la sédentarisation d'un CSI pour 2018, un RCPRO et l'absence d'un RCPART



Richard ZGRZENDEK, Myriam MOULIN,
Philippe BRISBART

Avec la fusion des deux départements et grâce aux réunions commerciales, les RCPART ont appris à discuter entre eux, avoir des échanges constructifs avec les Directeurs Commerciaux.

Ils se sentent intégrés et écoutés même si quelques situations restent à régler.

Il ne faut pas qu'ils s'arc-boutent sur une fiche de poste. *Je pense sincèrement qu'il y a deux grands leviers dans leur fonction. Le premier, la responsabilité conjointement avec le DS de l'évolution des portefeuilles du secteur et le second c'est la montée en compétence des COBA ainsi que la gestion de leur propre portefeuille.*

Maintenant, il faut les utiliser avec leur propre talent, ils viennent de divers horizons (CSI, ex CSP, ex manager, ex vendeur). Ils ont tous des talents différents. Les ex CSI vont apporter la compétence nécessaire dans les secteurs pour assurer la transition de la distribution du crédit immobilier.

Il faudra revoir le maillage pour une meilleure répartition des postes. Actuellement par rapport à la structure de 2016, trois secteurs restent à combler en région lilloise. Une absence de RCPART a une incidence majeure notamment pour le montage des dossiers crédit immobilier.

La Direction Commerciale regardera ce qui va bien et en fonction du potentiel, on va consulter les DT et ainsi au fil de l'eau voir ce qui peut avancer et en plus traiter 2 ou 3 situations d'urgence.

Dans le même ordre d'esprit, il faudra avoir une vision plus lointaine d'ici 2020 pour une meilleure équité car les RCPRO seront managés par les DS.

La gestion des portefeuilles à découvert

Le Directeur reconnaît les difficultés pour combler les postes vacants car peu de personnes veulent se rendre sur les territoires en déshérence. *J'ai donné carte blanche pour exploiter tous les modes de recrutement possible, ce n'est pas une problé-*

matique régionale mais nationale sur le comblement de la force de vente.

Les solutions envisagées sont : les viviers (avec des délais de 3 à 6 mois) car pas d'anticipation depuis 2 ans, les recrutements externes, la montée en compétence des COFI en COCLI et être parfois moins exigeant sur les candidats. On peut s'interroger sur le management des commerciaux et surtout éviter une sinistreuse ambiance sur un secteur où personne ne veut y aller.

On a choisi le mauvais moment (septembre) pour recruter des COFI alors que la sortie des diplômés est en juin. On a les mêmes difficultés à combler les postes de MARCQ EN BAROEUL et ROUBAIX. Il vaut qu'on fasse autrement pour mieux faire connaître le métier de COFI à la Banque Postale.

D'ores et déjà, au 1er janvier 2018 là où une force de vente est manquante, l'objectivation sera basée sur 0,5.

« *Si j'étais arrivé plus tôt à la tête de la région, le problème serait déjà résolu en anticipant les complements* ». C'est la même politique de non anticipation sur les postes de Chargés de Clientèle. « *Il faut éviter le recrutement des intérimaires, mieux vaut embaucher des CDD quitte à transformer leur contrat en CDI pour avoir des personnes compétentes, commerciales et parfois pour gérer les incivilités* ». Les intérimaires ne sont pas la panacée dans la gestion des secteurs même s'ils sont de bonne volonté.

Mon désir de mettre des moyens est affiché clairement, tout comme dans le cadre des projets d'adaptation d'organisation.

On est en train de s'attaquer aux conséquences sans s'attaquer aux causes. Ce ne sont pas que des vacances d'emploi mais aussi beaucoup de congés de maladie. Une sorte de laxisme qui s'est installée au fil du temps qui a fait que l'on a du mal à le juguler dans la mesure où l'on est dans



Véronique PECQUEUR

des contraintes locales et dans des conditions de travail difficiles ; certains abusent de cette situation.

Toutefois, le Directeur reconnaît la difficulté à gérer 2200 personnes sur deux départements et les complications liées aux absences tout comme les compétences qui ne sont pas toujours à la hauteur. C'est complexe et notamment avec le côté juridique sur les process RH, sur le relationnel avec les responsables gestionnaires toutefois, le patron s'engage à apporter de la souplesse dans la gestion RH avec plus d'empathie.

On a un historique complexe mais avec une ambition de ne plus faire référence aux deux départements mais à une seule et même région sous l'impulsion et l'influence des équipes du DIRCO, du DCP, de la DRAT et des DT.

Par ailleurs et dans un autre contexte, le Directeur souhaite que la présentation du diagnostic des futurs projets d'adaptation et d'organisation se fasse en présentiel dans les secteurs car cela donnerait du sens au niveau de la nouvelle direction.

A l'image de la présentation du PACS de la veille, avec plus de 1200 participants, le Directeur souhaite que l'on garde un climat de proximité qui n'est pas encore ancré dans certaines façons de fonctionner où l'on rencontre encore des réminiscences par rapport au passé.

Pour conclure sur ce sujet, c'est un travail de longue haleine que l'on va continuer à

mettre en œuvre. S'il faut que l'on se pose sur des territoires un peu plus compliqués, ce sera fait et il faut se mettre autour de la table pour avancer.

Problème des véhicules

L'ACE informe le Directeur que dans la DEX, il y a des régions où des véhicules ont été affectés à tous les secteurs.

Le patron reconnaît que cela peut se concevoir en fonction des distances et de la configuration tout en sachant que la règle fixée prévoit 5 points de contact sur le secteur.

A ce sujet, l'ACE pense qu'il y a eu un redéploiement des voitures des CSP d'où l'attribution de ces véhicules.

Pour ceux qui en sont dépossédés dans notre région, elle demande « une étude précise sur l'affectation de ces véhicules sur les 80 secteurs » (certains en ont 2 voire 3). En effet, une estimation moyenne de 3,5 K€ de défraiement pour les titulaires des dits véhicules pénalisent ceux qui en sont démunis, et ceci dans le cadre d'une équité.

A ce sujet, à l'initiative du Siège, une étude sera menée au niveau des DEX sur la gestion des véhicules nous répond le Directeur. En complément d'information et lorsqu'il était le patron, dans le Pas de Calais, le véhicule du CSP sédentarisé a été attribué au secteur.

L'ACE tient aussi à informer le Directeur que dans le Nord on ressent une forme d'iniquité dans la répartition des véhicules entre établissements et que tout ceci génère de la polémique sur les secteurs d'aujourd'hui.

Pour éteindre les tensions, le patron s'engage à faire un point de la situation par rapport à la règle en regardant les distorsions dans l'attribution des véhicules. A ce sujet, une étude sera menée dans le but d'une juste répartition.

Part variable

L'ACE souhaite que les DS puissent s'exprimer sur la répartition de la part variable de leurs collaborateurs

Proposition partagée par le Directeur qui abonde dans ce sens.

Nouveauté : la part variable des DS serait sur la base d'une quote-part équivalente à 15% de la rémunération fixe qui pourrait être supérieure car l'ancienneté prime avec une pyramide des âges plus élevées dans notre DR mais rééquilibrée par un taux de performance pas exceptionnel.

Par rapport aux RCPART, REC, RE, je ne pourrai pas faire cela de manière commune au niveau de la DR avec une moyenne de 20 à 25 personnes par territoire. Maintenant, à voir si la maille est assez grande pour que ce soit les DS qui octroient leur part variable. La question qui se pose est de savoir si on peut lisser avec 25 personnes maximum. Pour les 80 DS à mon niveau, c'est possible mais sinon ce n'est pas ma philosophie pour vos collaborateurs.

L'exemple des COBA, le Directeur nous dit que c'est bien de le faire collectivement en territoire sur la part managériale uniquement.

Ce à quoi l'ACE souhaite que les DS soient contributeurs à la fixation de la part variable car cela responsabilise les managers.

Prochaine Assemblée Générale

Notre rencontre se déroulera au 2ème trimestre 2018 et la date sera communiquée très prochainement en fonction des agendas.

Pour conclure, l'ACE remercie Richard ZGRZENDEK pour son écoute, la qualité des réponses apportées et sa disponibilité pour d'autres rencontres dans un esprit constructif uniquement régional.

Myriam MOULIN
& Philippe BRISBART

Lexique :

Chargé Clientèle : ex guichetier

COBA : Conseiller Bancaire

CODIR : Comité Direction

CSI : Conseiller Spécialisé en Immobilier

CSP : Conseiller Spécialisé en Patrimoine

DCP : Directeur Commercial Patrimonial

DIRCO : Directeur Commercial

DRAT : Directeur Ressources et Appui aux Transformations

DS : Directeur de Secteur

GDC SF : Gestionnaire de Clientèle Service Financier

RCPART : Responsable Clientèle Particulière

RCPRO : Responsable Clientèle Professionnelle

UN NOUVEAU PRÉSIDENT EN LORRAINE

L'assemblée générale de l'ACE Lorraine s'est tenue le 30 novembre à DOMMARTEMONT. Elle a connu une forte mobilisation de la part des managers lorrains (60 participants), en présence d'Alain SCHUMACHER, vice-président national.

Le président Didier MEUNIER a accueilli les nouveaux adhérents en présentant l'amicale, puis effectué le bilan moral de l'année écoulée.

Une minute de silence a permis d'honorer les amicalistes lorrains qui nous ont quittés.

Le rapport financier du trésorier Olivier ARUS a reçu un quitus unanime de la part des adhérents, après vérification des commissaires aux comptes.

J-Marc TOURNOIS a effectué un point sur les métiers techniques (DSEM).

Jean Paul QUIGNON, délégué de zone, a ensuite présenté l'activité de l'amicale côté retraités, après que Didier MEUNIER ait salué l'action des retraités en matière de relance des adhérents pour la tenue à cette AG, et plus particulièrement celle de Michel LEFEBVRE.

Des ateliers constitués par métiers (DS, RCPart, REC et RE) ont permis de préparer la venue du Di-

recteur Régional de Lorraine et du DSCC. De nombreuses interrogations, voire inquiétudes et incompréhensions, ont émergé des groupes de travail.

Celles-ci seront à l'origine des questions posées à nos dirigeants l'après-midi.

S'en est suivie l'élection du nouveau bureau :

Président : Sébastien ASSIE

Vice-président :

Naima BOURENANE

Secrétaire : Alain MANDOIS

Trésorier : Olivier ARUS

Trésorier adjoint :

Thérèse THOMASHAUSEN

Délégué des N-1 :

Claude RYBCZYNSKI

Délégué adjoint des N-1 :

Julien EXCOFFON

Représentant des Retraités :

Jean-Paul QUIGNON

Président d'honneur :

Didier MEUNIER

Le repas fut très convivial et fort apprécié par les adhérents, car il reste le seul moment de rencontre annuelle hors réunions professionnelles imposées.

Vint l'heure de l'accueil de nos hiérarchiques.

Denis BAUJARD, DSCC, a proposé de faire un point d'actualité sur l'activité Courrier Colis. Il nous annonce le changement de direction au 1^{er} janvier avec le passage de 5 à 14 DEX et la mise en place de DT hiérarchiques des DE.

Le nombre d'établissements en Lorraine ne sera pas modifié. Des facteurs polyvalents vont être mis en place dans l'objectif d'avoir des professionnels de services complexes. La préoccupation actuelle est d'accompagner la baisse des volumes avec l'augmentation des colis et nouveaux services. Les projets en cours sont, d'une part, de faire évoluer les plateformes colis pour faire face à l'augmentation du trafic et d'autre part, de rapprocher le facteur de son lieu de distribution en faisant préparer le tri par d'autres personnes (le facteur doit passer le maximum de temps au contact des clients).

L'ACE fait observer que dans nos organisations il est prévu en accord avec les élus locaux, l'implantation de facteurs guichetiers. Nous devons faire face à des renoncements de la part du Courrier. Quelles solutions pouvez-vous envisager ?

Denis BAUJARD précise que depuis l'accord facteur et la possibilité de devenir facteur polyvalent, le métier de facteur guichetier est nettement moins attractif. Il y a un travail en interne à faire pour promouvoir ce métier.

Olivier BERTHAULT, DR, ajoute que l'on travaille très bien entre DR et DSCC, des réunions sont mises en place pour optimiser le travail ensemble, d'ailleurs les membres de la CDDSPPT sont très sensibles et attentifs au bon fonctionnement



Olivier BERTHAULT Directeur Région Lorraine, Didier MEUNIER et Denis BAUJARD

commun Réseau et Courrier. Le contexte facteur guichetier est plus difficile actuellement et ce n'est pas une solution massive. Il est important de savoir que tous les élus profitant de cette organisation en sont très satisfaits.

Que pensez-vous mettre en place pour améliorer la synergie entre Courrier et Réseau. Exemples : pros non prévenus lors de changement d'horaire de collecte ou remise, manque d'infos sur la fermeture de centre courrier, facteur guichetier non remplacé et réseau pas prévenu...)

Le DSCC explique que lors des changements d'organisation, le travail est mené avec une vision à trois ans avec le client au cœur de la réflexion. Le projet d'organisation doit être présenté en local, il faut que le DE vienne vers le Réseau pour donner les informations et les partager. Les solutions locales sont à voir ensemble sur le secteur. Il faut donc améliorer la communication locale.

Quelle compensation prévoyez-vous pour les chargés de clientèle qui se rendent au Pacs ?

Les frais de déplacement sont pris en charge, sinon pas de compensation horaire particulière car il s'agit d'une invitation pour une soirée festive, sans caractère obligatoire.

L'ACE aimerait connaître l'avenir pour les RCPart ? Comment va évoluer le métier, ce métier qui diffère selon les secteurs, mais pour lequel une seule fiche de poste existe?

Olivier BERTHAULT juge assez normal que chaque RCPart ne fasse pas la même chose car la clientèle est différente selon les secteurs. Le profil de chacun est différent, il est donc logique que cela demande un temps d'adaptation. Le temps passé à la montée en compétence des co-

bas est à peu près équitable sur les tous les secteurs. Le principe étant de pouvoir assurer plus de continuité pour nos clients au sein des secteurs.

Les RCParts vont être formés sur les nouveaux domaines (ex : les pros, paye/paye pas) afin de pouvoir le répercuter vers les conseillers bancaires.

L'ACE fait observer que les RCParts ont 8 jours de formation immo contre 4 mois pour les CSI et 5 jours de formation patrimoniale contre 6 mois pour les CSP. Qui va assumer la perte de chiffre d'affaire et le risque bancaire ?

Le Siège réfléchit à différencier le parcours de formation selon le point de départ de chacun. La formation n'est pas un point d'arrivée : les CSI référents doivent monter en compétences alors que dans le domaine patrimonial, nous sommes dans une logique de progrès. Je vous encourage à faire remonter les besoins aux chargés de développement qui ont comme objectif de faire des formations personnalisées.

Quel avenir pour les RCPart en temps de management ?

Le manager du secteur, c'est le DS. Les missions du RCPart sont de professionnaliser les conseillers bancaires et de gérer une activité commerciale propre. Leur mission peut évoluer avec les projets de professionnalisation.

L'ACE a pu faire le constat de l'intervention des CDEV sans qu'aucune demande préalable n'ait été faite.

C'est un thème important. Le DR rencontre trois fois par an les CDEV pour coordonner les méthodes de travail. Il y aura toujours des interventions concordantes avec les lancements de produits. Il faut un niveau de demandes important pour utiliser leur savoir-faire sinon

des interventions sont planifiées en concertation avec les DT.

Au sujet de la RVB des CSP, les critères d'attribution ont été imposés. Serons-nous associés à la démarche ?

Je plaide coupable car il y avait un décalage entre LN et LS, les règles devaient être harmonisées et c'est une mesure d'urgence qui a été prise. Cela sera retravaillé, si vous avez des suggestions, des propositions, je suis ouvert. Cependant l'enveloppe est gérée par le DR qui doit s'assurer d'une certaine cohérence.

Quelle est votre position sur la RVB des cobas, doit on tout distribuer ou pas ?

J'ai laissé la main aux DT. Il faut tendre vers la répartition de la totalité, valoriser ceux qui ont fait des efforts. Attention il n'est pas possible techniquement de reporter un reliquat sur une période ultérieure.

Au niveau national, une étude est en cours sur la part variable des DS. Une évolution significative est-elle prévue pour les RE, RE, RCP et REC-RE ?

Les dispositifs nous parviennent généralement en janvier. Le point important est le résultat de la DR qui fixe le montant de l'enveloppe.

Quel est le niveau de revalorisation des salaires et les critères de l'attribution pour passer ES1 ?

La revalorisation salariale est fixée par le Siège et pas connue aujourd'hui. Pour l'ES1, cela est défini après les entretiens annuels (1 ou 2 par an). Des propositions sont faites par les DT et Directeurs fonctionnels et cela concerne l'ensemble des cadres supérieurs de la DR. Il existe des critères d'éligibilité que Pascal VERGNAUD (DRH) vous communiquera.

L'ACE déplore que les DS ne soient pas systématiquement in-

formés lors de comblement de poste dans leur propre secteur.

Il peut y avoir des loupés mais en général, le DS est partie prenante. On sous-traite nos recrutements à l'EMG (cellule de la DAST). Il existe un minimum requis pour certains postes comme CSP ou RC-PRO, ce qui peut expliquer la non pré-sélection de certains candidats.

Les autorisations de remisage des véhicules prennent fin le 31/12, quelles sont les positions du Siège et de la DR à ce sujet ?

La différence entre LN et LS est identifiée, Philippe EVEN (DRAT) doit faire des propositions d'ici la fin de l'année. Nous sommes confrontés à des bornes fiscales car le remisage ne doit pas être considéré comme un avantage en nature.

Qui se préoccupe de la QVT (qualité de vie au travail) des DS ?

Je me préoccupe des DS comme de l'ensemble de la DR. Une évaluation du mode de fonctionnement sera conduite en janvier pour voir ce qu'il faut garder et ce qu'il faut améliorer. Il faut améliorer les choses à distance. L'année prochaine, le conseil DR sera bimestriel. Un volume minimal d'instances est nécessaire pour bien fonctionner ensemble. On sait que les chargés de clientèle et les cobas doivent évoluer (ex RAD pour les cobas). Les DS auront plus de responsabilités ce qui implique plus de délégations aux N-1. Si quelque chose ne va pas

il faut le faire remonter, cela ne sera absolument pas interprété comme un signe de faiblesse.

Les réunions téléphoniques LPM sont tous les mois identiques, est-il utile d'avoir cette semaine là, 3 réunions pour suivre les résultats ?

Ces semaines fonctionnent très bien sur LPM, on progresse au fur et à mesure. Nous réfléchissons à donner un contenu différent à chaque réunion. Je pars du principe qu'il faut partager les pratiques pour pouvoir progresser. Je suis d'accord pour faire évoluer la formule.

Des secteurs ont beaucoup de partenaires, cela pose des problèmes d'organisation notamment en terme de sécurité pour les transferts de fonds.

L'animation des partenariats est de la responsabilité du RAP. En ce qui concerne les transports de fonds soyez très rigoureux sur la sécurité en respectant les plafonds.

Ne serait-il pas possible de faire une convention avec les facteurs pour approvisionner les APC ?

C'est une idée à étudier, je vous apporterai une réponse.

Quel avenir pour les CEV remplaçants ?

Les CEV doivent évoluer vers les nouvelles fonctions.

Pour des campagnes spécifiques, quand pourra-t-on faire des requêtes sur des cibles précises (ex : éco-page des livrets A) ?

Cela est prévu lors d'une évolution de cap client3.0

L'ACE fait part de son ressenti à l'égard de la DR et la DAST qui lui semblent plus en prescription qu'en souscription.

Olivier BERTHAULT trouve cela difficile à entendre. Il pense que ses collaborateurs font tout pour nous aider, même s'il y a certainement des calages à faire. Il souhaite être informé des situations particulières. Nous avons des axes de progrès mais aussi sur le fait de demander les choses.

Nous constatons que les REC, RE et REC RE ont tous une surcharge de travail.

Le Siège a installé 5 RE supplémentaires en Lorraine. Comment s'organiser plus efficacement pour que chacun gagne du temps. Des travaux sur la simplification des processus sont en cours, l'idée est que chacun soit dédié à son domaine.

Pour les BP banque, les règles ont changé en cours de route pour l'octroi du III/1, qu'en est-il ?

Aucun engagement n'avait été pris pour la promotion 2015, ils doivent donc entrer dans le parcours traditionnel. Pour ceux de 2017, l'obtention du III/1 sera automatique.

Quelle différence entre GDCpro et CCpro et promo vers III/1 ?

Le GDCpro est un chargé de clientèle qui est en charge des pros à mi-temps et le CCpro (niveau III1) est conseiller à 100% avec un périmètre de vente élargi. Les GDCpro à 100% ne deviendront pas automatiquement CCpro, ils doivent passer par un appel à candidature.

Didier MEUNIER remercie Denis BAUJARD et Olivier BERTHAULT pour leur écoute et la qualité de leurs réponses.

Didier MEUNIER



2018 - L'ANNÉE DES ADJOINTS À L'ACE

En cette fin d'année, traditionnellement consacrée aux préparatifs des fêtes de Noël et du Jour de l'An, nous n'entendons parler que cadeaux, amour, distractions, ... mais est-ce vraiment la préoccupation première de tout le monde ?

Derrière cette ambiance pleine de lumières dans les rues et les magasins, se cachent pour certains des moments difficiles personnels ou professionnels vécus dans l'année ou même très récemment. Rien de pire que d'être triste et démoralisé et de se sentir encore plus seul quand tout autour c'est fête, fête et fête ...

Nous pensons d'abord à ceux en détresse morale, physique ou professionnelle et qui se reconstruisent et essaient de reprendre goût à la vie malgré tous ces aléas : puisse que cette nouvelle année représente un nouveau départ et leur permette d'écrire une nouvelle page plus agréable de leur existence ! Tous nos vœux de nouvelle année 2018 aux amicalistes de l'ACE vont d'abord à ceux pour qui 2017 fut une année difficile et à oublier !

Cette année 2017 a vu au Réseau la continuation du déploiement des DS remplaçant les DET et, parallèlement, la disparition des adjoints DETA.

Disparition de la fonction d'Adjoint, soit, mais pas disparition des objectifs, des activités, bref du quotidien toujours encombré dans un Etablissement Réseau-Banque.

Cette fin d'année 2017 voit aussi l'annonce au Courrier-Colis de nouveaux organigrammes en 2018 des Directions et des Etablissements, avec rattachement aux filières régionales de certaines fonctions support auparavant parmi les 8 N-1 du DE.

Très rapidement le DE ne conservera en direct que 3 N-1 (exploitation, commercial et RH) pour se consacrer à ses tâches principales : aller chercher du chiffre d'affaires et respecter les processus de production.

Dans ces conditions, il est vrai que parler d'« Adjoint » n'est pas toujours chose facile auprès de nos Directeurs de Métiers au niveau national.

Mais rappelons que la richesse de notre amicale, c'est d'être constituée à la fois de DS-DE en exercice, d'anciens DET-DETA-Adjoint DE-Receveurs-DCC occupant d'autres fonctions en Etablissement, sans oublier nos retraités que l'on remercie toujours pour leur travail utile et remarquable pour la vie et la gestion de l'ACE.

L'évolution professionnelle s'est considérablement accélérée au fil des années, il devient rare maintenant qu'on fasse « carrière » en progressant de classe en classe, comme à l'époque des Receveurs de bureaux mixtes RD-R4-R3-R2-R1-RHC-RCE-...

A notre époque les Directeurs d'Etablissement font souvent des allers-retours entre fonctions opérationnelles et fonctionnel-

les, et on mise plutôt sur de nouvelles générations que sur l'expérience.

Le sujet des « Adjoint » n'est donc pas dépassé, et nous voulons en 2018 lancer des actions et des réflexions sur ce domaine, d'abord avec une Assemblée Générale les 18-19 janvier 2018 à NIMES, puis en intervenant dans les CA et CD de l'ACE où un représentant de la Section se déplacera systématiquement pour rendre compte et partager avec le CA et le bureau.

Quand vous lirez ces lignes l'AG sera, soit proche (si vous lisez LIACE en ligne), soit déjà passée (si vous lisez LIACE en papier), et aura permis à la fois d'élire un nouveau Président et un nouveau bureau, et surtout de tracer les lignes des nombreuses actions 2018 que cette section désire mener avec vous tous et pour vous tous.

Nous vous avons sollicité plusieurs fois par mail et dans LIACE sur votre vision du rôle des Adjoint en fonction de l'expérience de votre région, de votre vécu professionnel et de votre état d'esprit. Nous présenterons (ou avons déjà présenté) au CA des axes de travail et nous avons encore et toujours besoin de vous tous, quels que soient vos parcours et vos fonctions.

En attendant, bonne année 2018 et surtout bonne santé et bon moral !

*Jean-Pierre DE SANTIS
Pascal PETITPAS*

DU BON TEMPS DES CENTRES DE TRI ...

Lors d'un Conseil d'Administration de l'ACE, des collègues ont évoqué l'époque des Centres de Tri et regretté que dans LIACE on n'en parle pas. Et comme tout le monde j'ai attendu que quelqu'un de plus ancien se lance, quelqu'un qui a passé des années en CTA ou CTC dans les années 70 ou 80, et qu'il nous raconte son expérience et nous fasse partager sa vision et ses bons moments.

Alors, malgré seulement deux petites semaines passées dans les années 80 dans un Centre de Tri francilien (je ne compte pas mes récentes années en PIC), je me lance, pensant que d'autres plus légitimes parce qu'y ayant travaillé des années voudront bien s'exprimer et enrichir LIACE de leurs observations, pour l'histoire des PTT de cette époque.

Autant le dire de suite, ces deux semaines de début de stage d'inspecteur-élève à l'INCA (3 centres de formation des cadres à Evry-Lyon-Toulouse à l'époque) m'ont définitivement donné l'envie de m'orienter au Courrier et non au

Service Général (comme on appelait Réseau-Banque à l'époque) parce que j'ai rencontré un monde qui m'était totalement inconnu et qui m'a tout de suite fasciné.

D'abord le monde de la nuit : une ruche de travailleurs passionnés et fiers de leur travail, un monde à part !

Devant commencer à 19h30 jusqu'à 5h30 et habitant à quelques kilomètres, je dîne normalement peu avant et je rencontre le dirigeant de nuit, un homme de grande qualité (il finira DOTC) qui m'accueille et fait le tour du centre avec moi. J'assiste au déchargement des camions de sacs, dirigé par un « BIDOUCHE » (le brigadier responsable des quais) qui s'avère être une femme dirigeant tous ses manutentionnaires hommes, la seule dans sa fonction et presque une exception dans un contexte d'interdiction du travail de nuit pour les femmes ...

A 0h00, surprise, tout le monde s'arrête, c'est la pause, dont je découvre qu'elle dure 1h00, et

on m'invite à aller ... au restaurant administratif ! Quoi, mais j'ai déjà mangé ! Et je n'ai pas l'habitude de dîner deux fois, ce qui fait sourire mes collègues (je comprendrai pourquoi peu après ...). Alors, bien sûr, je regarde les autres se restaurer, la salle à manger est comble, on se croirait en plein jour, c'est impressionnant parce que je ne m'étais pas rendu compte combien de postiers travaillaient en nuit.

Vers 2h00 du matin, ce qui devait arriver arriva, un gros coup de fatigue et une grosse fringale ... à force de pousser des chariots gare avec le ventre vide, eh bien même si on est jeune, on fatigue ... jusqu'à 5h30 et la fin de nuit.

Je me rappelle aussi de cette montagne de sacs⁷ de PNU3 (Plis Non Urgents de 3e catégorie) empilés jusqu'à 4m de haut, en plus de ceux stockés sur les chariots gare, volume impressionnant s'il en est pour un débutant, et d'après les anciens, rien de bien inquiétant et un sourire devant mon inquiétude de candide.

La nuit, c'est aussi le système des 2 nuits sur 4 travaillées, et la possibilité de cumuler un certain nombre de nuits pour prendre 1 ou 2 semaines de repos régulièrement, beaucoup repartant dans leur région d'origine.

Ces remplacements programmés très à l'avance entre collègues (plus d'un an !) s'appelaient les « combines », terme dont je ne sais pas s'il est commun à tous les centres de tri, mais impropre car il n'avait rien d'illégal puisqu'accepté par la hiérarchie.

C'est aussi ce système qui rendait



EXPRESSIONS

la nuit si spécifique aux Centres de Tri, avec cette population nocturne qui gagnait sa vie loin de chez elle (en rajoutant des heures chez les routeurs à leurs nuits de travail), avec peu de sommeil et de repos pour revenir au plus vite dans sa région d'origine et ne pas perdre le contact avec ses racines.

Je me rappelle aussi avoir été impressionné par le Bureau d'Ordre, avec cet alignement de bureaux, soit un par brigade (A, B, C, D, ...) et, attention, pas question pour un agent de s'adresser à un autre que celui de sa brigade ... et puis de voir ces couples qui s'échangent le bébé dans l'escalier (authentique je l'ai vu !), les parents étant en horaires opposés, pas facile aussi la vie de famille dans ces conditions ...

Et enfin je ne résiste pas à l'envie de vous faire partager cette anecdote :

le dirigeant de nuit me montra un collègue au physique impressionnant, qui passait ses nuits à soulever des sacs de 30kg d'une main et à les ouvrir avec une serpette de l'autre main, sans utiliser le dispositif d'accrochage mécanique des sacs pourtant à côté de lui ... je vous invite à essayer de soulever un sac de 30kg d'une main (3 packs d'eau par exemple) plusieurs heures de suite, vous me direz combien de temps vous tiendrez !

Si les Centres de Tri se sont mécanisés avec l'arrivée des premières machines tels le LIPAP (Lecteur Indexeur Pré-trieur d'Adresses Postales) dont j'ai vu un des premiers exemplaires (machine imposante avec des armoires informatiques impressionnantes), le changement le plus marquant à mes yeux a été la fin des sacs postaux et leur remplacement par

du matériel roulant de conteneurisation. Vider un camion de son matériel roulant, c'est autre chose que de le vider de ses sacs surtout ceux au fond, les bras de ceux qui les ont porté ou qui ont poussé les chariots gare s'en rappellent !

Même si maintenant une PIC ressemble plus à une usine moderne aseptisée qu'à une ruche de travailleurs dans la poussière, rien ne me fera oublier cette image de postiers manipulant de gros volumes de sacs dans des conditions peu favorables, et dans un temps restreint avec l'objectif d'être au pair à la coupure.

J'espère que ces quelques modestes souvenirs vous auront fait découvrir ou redécouvrir l'univers des centres de tri, au bon temps des Centres de Tri manuels !

Jean-Pierre DE SANTIS

COTISATIONS

INFORMATIONS AUX ADHÉRENTS

Les prélèvements des cotisations 2018 pour les actifs et les retraités seront effectués vers le 25 février 2018.

Important : Les démissions ne seront prises en considérations que si elles sont transmises au Siège de l'ACE avant le 31 janvier 2018.

ACTIFS	Cotisation en €	RETRAITÉS	Cotisation en €
GROUPE B	115	IV/2 à IV/4	45
GROUPE A	90	III/3 à IV/1	32
CADRE III/3	67	II/2 à III/2	20
AUTRES	56	CONJOINT	14
		EX CE	38

A NOTER SUR VOS TABLETTES

• Lorraine :

Président :

Sébastien ASSIE

DS

54230 NEUVES MAISONS

Port : 06 63 97 55 10

Mail pro: sebastien.assie@laposte.fr

Vice-présidente :

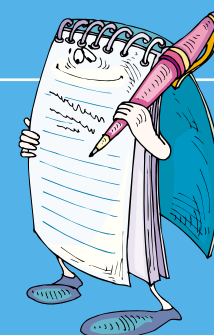
Naima BOURENANE

DS

55205 COMMERCY

Port : 06 66 58 94 02

Mail pro: naima.bourenane@laposte.fr



UNE AVENTURE HORS DU COMMUN

« NKOSI SIKELEL' IAFRICA* »

7 heures du matin en ce dimanche 19 novembre, les 27 compatriotes du groupe de Claude se retrouvent à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle pour un périple vers l'Afrique du Sud. Après les formalités d'usage et un vol sans encombre, Cap Town s'offre à nous où Blaise, notre guide à l'accent enchanteur nous souhaite la bienvenue. Notre arrivée dans l'hémisphère sud fut considérée comme une bénédiction car la pluie amenée dans nos bagages pour ces contrées arides en manque d'eau était attendue depuis trop longtemps.

La route nous menant à l'hôtel à la nuit tombée nous donne un premier aperçu d'un pays aux antipodes de notre vieille Europe.

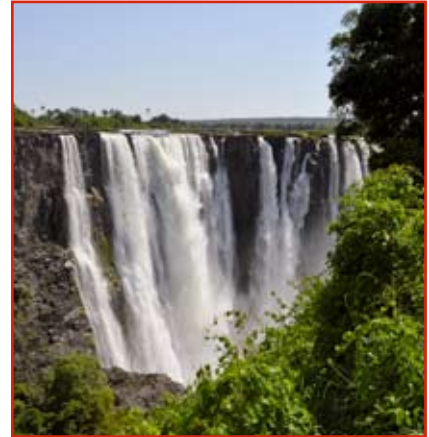
Dès le lendemain, c'est le fort en étoile dénommé « Castle of Good Hope » symbolisant l'arrivée des colons en 1652 puis dans la brume printanière au sommet du Signal Hill qui surplombe la ville nous faisons nos premiers pas. Les maisons aux façades ensoleillées du quartier de Bo-Kaap ont vite fait de nous faire oublier la grisaille de cette ville côtière. Mais les caprices de la météo ne sont rien à côté des yeux embués d'émotion devant les diamants brillants de mille éclats qui ont fait craquer la

gente féminine et la carte bleue. Elles se reconnaîtront...

La route nous menant vers le Cap de Bonne Espérance fut un régal tant pour les yeux que pour les cheveux. En effet, une pluie battante a contrarié la balade à bord d'une flotte dans une baie habitée d'otaries tout comme la rencontre avec les pingouins se prélassant sur le sable balayé par un vent maritime. La récompense fut de mise à l'extrémité de la péninsule avec son promontoire rocheux et son panel de couleurs, ce fut décoiffant.

En poursuivant notre périple, chacun d'entre nous a pu constater l'héritage historique et culturel dans la région de Stellenbosch et Franschoek (coin français) et déguster les crus des différents cépages autour d'une table au pied des vignes.

Accueilli par Jean, notre second guide, le deuxième rendez-vous de notre voyage commence à Durban, ville cosmopolite dont l'hôtel de ville est copié sur celui de Belfast et nous mène directement dans le Zululand, région plus proche de l'image que l'on se fait de l'Afrique et de ses traditions. Un premier contact avec un village traditionnel



et ses danses tribales nous a permis de mieux appréhender les coutumes ancestrales et de figer nos aprioris. Dans cette culture, l'esprit des ancêtres, les âmes perpétuelles et le respect de la famille se transmettent de génération en génération. Toutefois, l'élément central reste la grand-mère dans le cocon familial et la divine habitée de dons célestes que l'on implore en cas de nécessité. Ces préceptes s'avèrent incontournables dans tous les villages rencontrés, comme chez les Swazi ou au groupe des Ndebele.

Après avoir traversé le Swaziland, surnommé la Suisse de l'Afrique en présence d'un guide prénommé Njabulo (la joie) en costume local qui nous a présenté son pays, notre groupe se dirige vers le Parc National Kruger.

Connu pour être la plus grande réserve animalière de l'Afrique du Sud, quel émerveillement de pouvoir approcher les animaux de la savane dans une faune préservée où se côtoient éléphants, girafes, lions et bien d'autres espèces. Chacun a trouvé son bonheur et les appareils photos ont crépité pour amener de belles images sous un soleil revenu. Que de souvenirs mémorables de cette escapade tout comme les deux autres safaris au fil de nos pérégrinations !



Les grands espaces nous ont fait découvrir le canyon de Blyde River et ses roches abruptes entourées d'une végétation verdoyante sur la route qui nous mène vers le charmant village minier de Pilgrim's Rest (repos du pèlerin).

Avant de quitter le pays, nous n'oublions pas de rendre visite à Prétoria, la capitale administrative, Johannesburg et le musée de l'apartheid dont on ne peut passer sous silence le lourd passé et son emblématique homme connu et respecté pour avoir été respectivement prisonnier avant de diriger le pays en qualité de Président de la République, Nelson MANDELA.

Que dire de l'apartheid qui a été un système de ségrégation ou discrimination sur des groupes ou des races et des forces en Afrique du Sud de 1948 à 1991 ? A ce titre, Jean notre guide, nous a transmis des messages forts basés sur l'espoir qui reste l'arme absolue pour un même élan dans une société prospère où chacun doit vivre en parfaite harmonie dans une confiance réciproque et multiraciale. « La tolérance, l'acceptation et

la cohabitation permettent de pardonner mais de ne pas oublier la souffrance d'un peuple ». Ces paroles peuvent être assimilées au Père, Fils et Saint-Esprit dans une société où la religion chrétienne est fortement implantée. Encore merci à lui pour ses témoignages et nous avoir fait vivre les moments de l'histoire et les valeurs des différentes cultures locales.

Je ne saurais passer sous silence les nombreux bidonvilles de Soweto, le dénuement d'une partie de la population mais l'espoir attendu pour des jours meilleurs dans le futur.

La fin de notre voyage nous emmena au Zimbabwe avec son lot de surprises ; des formalités pour le visa digne d'une époque révolue, une valise égarée, un hôtel où nous étions attendus pour les fêtes de fin d'année, l'apothéose ! Heureusement tout rentra dans l'ordre grâce à la persévérance de Claude et de Munya, notre guide local. Chacun a pu apprécier la croisière sur le Zambèze au coucher du soleil et les chutes Victoria à la frontière avec la Zambie d'une magnificence visuelle, on en prend plein

les yeux, que du bonheur avec une température avoisinant les 35° !

La conclusion de notre séjour fut surprenante et dixit le commandant de bord de l'Airbus A380 d'Air France « Il nous faut resserrer les boulons sur l'arrivée de l'air chaud » pour avoir le privilège de rentrer chez nous et retrouver la grisaille et les frimas de notre pays. On a ainsi pu profiter de quelques heures supplémentaires sur le territoire sud-africain.

A l'instar des paroles de l'hymne national, symbole d'une nation Arc-en-Ciel, souhaitons un avenir radieux dans une structure appelée à l'unité.

En tout cas, ce voyage nous a tous enchantés et on attend avec impatience de nouvelles destinations. Ngiyabonga* à Claude, à nos trois guides, à Éric notre interprète, aux chauffeurs et notamment Ronnie pour leur disponibilité à notre égard.

* Que Dieu protège l'Afrique

* Merci

Philippe BRISBART



VOEUX 2018



Janvier est par tradition le mois des vœux et je ne saurais m'y soustraire.

Mais c'est aussi le mois des bilans, l'heure des satisfactions ou des regrets, celle des espoirs ou des inquiétudes.

C'est par ces dernières que je commencerai mon propos.

En évoquant tout d'abord notre désarroi face à l'attitude de nos gouvernants qui ont, me semble-t-il une fâcheuse tendance à nous considérer comme des « sous-citoyens » qui ne produisent rien mais coûtent chers.

On se demande presque s'ils ne regrettent pas que les progrès de la médecine et de la chirurgie permettent aux plus anciens d'entre nous d'ouvrir encore les yeux chaque matin.

Et pourtant, ce sont bien les retraités qui sont un peu partout les chevilles ouvrières de multiples associations, les secours que l'on sollicite pour suppléer les parents qui ont le devoir de travailler, la richesse d'un pays

par l'étendue de leurs connaissances, l'expérience du vécu, et le souci de laisser à leurs enfants un monde de respect et de solidarité.

Ce terme de solidarité a-t-il toujours un sens ?

J'en suis de moins en moins persuadé lorsque je réalise tout l'isolement qui se crée au sein des entreprises et notamment de la nôtre, celle que l'on appelait jadis « la maison ou la famille Poste »

Notre société devient chaque jour un peu plus celle de l'isolement. Un salarié qu'il soit responsable ou exécutant devient un vieillard pour l'entreprise lorsqu'il atteint la cinquantaine. Les jeunes loups hurlent leurs mérites pour lui succéder, prêts à tout écraser sur leur passage pour être les premiers à déguster un festin dont ils s'apercevront peut-être bien vite qu'il est fort indigeste.

Heureusement face à tout ce pessimisme, existent aussi de bons moments.

Parmi ceux-ci je souhaite évoquer ceux liés au plaisir que nous partageons à l'occasion de nos rencontres au sein de notre association de retraités mais aussi avec nos collègues en activité.

Notre famille postale existe encore au sein de notre association. Nous pouvons en être fiers mais aussi veiller à ce qu'elle ne tombe pas à son tour dans la straté-

gie de l'isolement ou du chacun pour soi.

Nos retrouvailles au sein des retraités que ce soit au niveau, national ou des régions sont souvent des moments d'échanges, d'amitié, et même de tendresse. L'affectif y tient toute sa place et c'est toujours avec une certaine nostalgie que nous nous quittons.

Nous travaillons au sein de notre section pour essayer d'apporter les moyens (pas spécialement au sens financier du terme) de maintenir ces moments de convivialité et de solidarité et nous pouvons malgré les difficultés rencontrées faire le constat que bon nombre d'entre nous sont toujours très attachés à la défense de nos valeurs.

Alors à l'orée de cette nouvelle année, je crois malgré les aléas de notre quotidien, pouvoir émettre un message d'espoir pour que la solidarité qui nous unit reste indestructible, pour que l'année 2018 apporte à chacune et chacun d'entre vous, un maximum de satisfactions ainsi qu'à ceux qui vous entourent.

Mon vœu le plus cher sera certainement de vous souhaiter d'être épargnés par la maladie.

Excellente année 2018.

Doris STEBIG

BUREAU NATIONAL DES RETRAITES

Le BNR s'est réuni à Epinay sur Orge le lundi 11 décembre 2017. Vingt neuf membres ont participé aux débats.

Doris STEBIG a ouvert la séance en excusant celles et ceux qui ne pouvaient être parmi nous, souvent pour des raisons de santé et leur a souhaité un prompt rétablissement.

Il a ensuite fait observer une minute de recueillement à la mémoire des collègues disparus.

Fonctionnement de la section depuis le BNR de mai 2017

– Participation aux instances nationales

Les représentants des retraités ont participé de façon régulière aux réunions du Conseil d'Administration et du Comité Directeur.

Les retraités ont également effectué toutes les missions qui leur sont confiées tant au niveau de la trésorerie qu'à celui de la communication ou de la vie des régions.

– Comité de veille

Notre participation régulière à ce comité est fort intéressante car elle nous permet des échanges à la fois instructifs et constructifs avec nos collègues de l'ANR et de l'ACR.

Trésorerie et effectifs

Il n'existe pas de dérive notable par rapport au budget prévisionnel mais il convient d'être prudent car 2018 sera une année de tenue de notre Assemblée Générale qui se traduit souvent par un fort impact financier.

Cotisations : Dans le cadre du Congrès l'augmentation des cotisations se traduit comme suit :

Veufs ou veuves : 14€ sans changement

II/2 à III/2 : 20€

III/3 et IV/1 : 32€

IV/2 à IV/4 : 45€

Ex CE / 38€

Les effectifs au 11 décembre sont de 1091 adhérents soit une diminution de 29 depuis mai 2017.

Il faut noter qu'en 2017, nous avons enregistré 42 démissions et 28 impayés.

Pour essayer de minimiser ces chiffres, il est décidé que la liste des impayés sera transmise aux délégués de zone, ainsi que les demandes de démission au fur et à mesure de leur arrivée.

L'action des délégués de zone et de région, voire de département devrait permettre de garder quelques adhérents, notamment en leur expliquant les risques juridiques liés à leur ancienne fonction.

Voyages

Le circuit proposé en novembre 2017 à la découverte de l'Afrique du Sud a été particulièrement apprécié.

Pour 2018, comme cela a été convenu, Claude JAQUELIN nous proposera une destination moins lointaine, probablement vers l'Albanie.

Assemblée Générale 2018

Elle se déroulera du 13 mai 2018 à 17h00 au 16 mai après le petit déjeuner

Le site retenu est le Domaine de Seillac dans le Loir et Cher à une quinzaine de kilomètres de Blois.

Nos démarches auprès des sites Azuréva n'ont pas pu aboutir en raison d'indisponibilité aux dates que nous avons fixées.

Noël GARINET, Délégué de la zone Centre a présenté le projet de Seillac et cette proposition a été retenue.

Le tarif est fixé à 150€ pour les membres du BNR et associés et à 250€ pour les conjoints.

Le nombre total de participants sera limité à 75.

Si des places restent disponibles, l'éventualité d'accueillir des membres « méritants » de chaque zone est retenu : le tarif demandé sera le coût réel du séjour, à savoir environ 300€.

Ces participants ne pourront pas prétendre à des frais de déplacement.

Elections au BNR

En application du Règlement Intérieur, les 9 membres élus au BNR doivent être renouvelés par tiers sortant tous les 2 ans dans le trimestre qui précède l'AG.

En raison du décès de René MARCHADOUR, il n'est nécessaire de



désigner que 2 sortants qui bien sûr ont la possibilité de faire de nouveau acte de candidature.

Candidatures

Le tirage au sort a désigné comme sortants; Philippe BRISBART et Marc CAZERES

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 31 janvier 2018. Elles doivent être adressées avant cette date à : Jean-Pierre GUILLOTEAU 42 rue des charmes 86580 BIARD.

Toute candidature doit être formulée par écrit et faire état, conformément à l'article 4 du RI, des responsabilités exercées au sein de l'ACE tant au niveau des actifs que des retraités.

Les électeurs sont les membres du BNR sortant et tous les délégués territoriaux officiellement en poste au 31 janvier 2018.

Il appartiendra aux délégués de zone de signaler par écrit à J-P GUILLOTEAU avant le 31 janvier 2018, tout changement de délégué ainsi que toute modification d'adresse.

Les documents de vote seront transmis dans la première quinzaine de février et à retourner avant le 28 février.

Le dépouillement sera effectué dans la première quinzaine de mars 2018.

Elections du Président de la section des retraités

Toute candidature à cette fonction devra être transmise avant le 10 avril 2018 à J-P GUILLOTEAU

Bilan des remontées des fiches d'activité et des fiches de situation des zones

Fiches de situation

Il existe de nombreuses divergences entre les fiches de situations transmises et les informations en ligne sur le site.

Il est décidé que les délégués de zone transmettent très rapidement

la dernière actualisation de leur région à J-P GUILLOTEAU.

Suite à la réception de ces documents, il transmettra l'ensemble des données actualisées à Guillaume DEFRANCE, secrétaire général de l'ACE afin qu'il procède à la mise à jour du site.

Le recrutement

C'est une difficulté qui est récurrente.

Nous avons déjà évoqué des causes plus que des solutions.

Force est de constater que lorsque des départements et à plus forte raison des régions n'ont pas de délégué, il est difficile d'entrer en contact avec d'éventuels adhérents. La fiche du rôle et attribution des délégués précise bien que le délégué de zone a pour mission de veiller à ce que toutes les régions et les départements de sa zone disposent d'un délégué.

Le délégué de région doit être un maillon essentiel entre le délégué de zone et les délégués départementaux.

Le respect de ces principes constituerait probablement la meilleure base pour espérer recruter.

Les difficultés à réunir les adhérents

Le vieillissement de nos collègues, associé à l'étendue des régions qui se traduit par des déplacements très longs, à la fois pénibles et onéreux sont deux causes identifiées.

Identifier ne signifie pas solutionner.

Les idées positives seraient les bienvenues pour pallier cette difficulté

La remise sur la carte bancaire

Certains ont pu recevoir un courrier de La Banque Postale les informant que cette remise ne leur serait plus accordée à partir du 1er janvier 2018.

Il faut savoir que cette décision avait été prise fin 2004 pour une mise en application au 1er janvier 2005, au prétexte qu'il s'agissait d'un avantage en nature assujéti à l'Urssaf. Entre 2005 et 2018, cette décision n'a jamais été mise en application : tant mieux pour les bénéficiaires, mais contester cette mesure paraît aujourd'hui peu réaliste.

Augmentation de 1,7% de la CSG

Le travail du comité de veille consiste précisément à chercher des moyens d'action pour dénoncer ces décisions même quand elles ne sont encore officielles.

A cet effet, une lettre a été adressée par l'ANR au premier ministre et à de très nombreux députés.

Un certain nombre de rencontres avec ces derniers ont eu lieu, permettant d'exprimer le grand mécontentement des retraités et leur ressenti face à une telle déconsidération.

Jean-Pierre GUILLOTEAU



LES RETRAITÉS DE MEDITÉRANÉE À VAUVERT

-9 heures, mardi 24 octobre 2017, des voitures se garent devant la caserne des pompiers de VAUVERT dans le Gard, quel est donc ce feu qui les rassemble ! Les occupants en sortent et commencent à discuter. Tu as fait bonne route ? As-tu trouvé facilement cette caserne etc. et ta santé, ta famille. Ce sont vraiment des retraités qui pour une fois ne se sont pas rencontrés devant LA POSTE. Tiens voilà ABARCA l'organisateur de cette journée et qui précise, j'avais oublié de vous mentionner : que la caserne se situait, route de Nîmes. Il ajoute : nous sommes 13, cinq nous rejoindront pour le repas, préparez-vous nous partons pour faire une petite marche de 3 kms dans un centre de découverte de La petite Camargue. Nous nous regroupons et nous remontons dans les voitures pour rejoindre le centre en traversant la vieille ville de VAUVERT dont les rues sont obstruées par des travaux. ABARCA nous guide dans ce dédale en faisant passer le permis de conduire aux conducteurs qui suivent dans le cortège. Nous sortons enfin de la ville et après une quinzaine de kilomètres sur très belle petite route bordée d'étangs, nous arrivons au Centre de découverte de SCAMANDRE.

Rapidement nous partons à pied pour rejoindre l'observatoire, où nous devons apercevoir des oiseaux. Nous prenons un chemin de terre, puis un autre chemin sur la droite pour parvenir à une passerelle en bois sur pilotis qui longe l'étang des oiseaux. Après 300 à 400 mètres nous parvenons à l'observatoire,

sorte de guérite, avec des ouvertures étroites toutes en longueur, qui permettent de voir sans être vu des oiseaux. Nous écarquillons les yeux pour essayer d'apercevoir, qui une aigrette, qui un héron et enfin un vol de canards haut dans le ciel. Nous restons une bonne demi-heure à observer et à lire les affiches apposées sur les murs. Nous rejoignons le début de la passerelle et nous retournons au Centre par un sentier au milieu des étangs. En cours de route un ragondin nous suit dans l'eau, puis disparaît sous la végétation touffue, Deux oies nous survolent avec leur cri, que tout le monde connaît. Excellente marche d'approche, bonne pour la santé et la vue, au cours de laquelle, j'ai admiré notre Président Guy SARLIN qui a pris soin de nous et d'une personne en particulier. Guy nous avait promis cette réunion, lors de celle de Villars avec le repas tout truffe, en chargeant André de nous trouver un point de chute en Languedoc-Roussillon.

Nous repartons pour rejoindre à CODOGNAN le restaurant Le Flambadou, où la réunion des Receveurs retraités de la zone Méditerranée doit se tenir. A l'arrivée nous retrouvons les cinq participants supplémentaires géographiquement éloignés (Gérard GALLET et son épouse, Paul FRIDLANDER, Roland BAC et René ROUSSET) ce qui nous amène à 18 participants.

Le Président ouvre la séance par un compte rendu du Comité de veille, ainsi que celui de M. Félix VEZIER Président de l'ANR et ancien Directeur

de la Poste de Vaucluse que Guy a retrouvé avec beaucoup de plaisir, après plusieurs années. CR. qui porte surtout sur les engagements du Président MACRON :

- A savoir suppression de la taxe d'habitation pour une majorité de citoyens, augmentation de la CSG, cette mesure frappe en particulier la plupart des retraités sauf les retraites les plus modestes. L'ANR a entrepris des actions pour contrecarrer cette mesure, sans résultat jusqu'à aujourd'hui.
- Quelques inquiétudes : réformes des retraites à l'étude et création de la Banque Orange qui peut interférer sur la Poste ?

Par contre, vous avez pu vous rendre compte maintenant de l'augmentation de la retraite de 0.8% au 1^o octobre sachant que la prochaine revalorisation n'interviendra qu'en janvier 2019 (on a l'habitude !).

Puis divers comptes rendus suivis d'un excellent repas : camarguais pour les uns, plus traditionnel pour les autres.

La journée va se terminer par une invitation chez André, pour boire le café, autour de la piscine, avec une température au-delà de la normale.

Puis nous nous séparons, Guy, nous ayant promis de nous retrouver dans le Var pour la prochaine réunion et ainsi rétablir l'équilibre des trajets.

Merci à tous, à André et Guy, et à bientôt... Dans le Var...

Une excellente journée de convivialité et de découverte.

Jean WEISS Guy SARLIN



SUDOKU 162 (difficile)

7	5								8
				4	9				7
							1	5	
	9	5	7	6	4	2			
		6	9	1	3	4	7		
	7	3							
5			6	8					
1								9	2

SOLUTION DU N° 161

9	1	2	8	4	5	3	6	7
3	5	4	1	7	6	9	2	8
7	8	6	9	2	3	1	4	5
6	7	5	4	1	2	8	9	9
4	9	8	6	3	7	5	1	9
2	3	1	5	9	8	9	7	9
8	6	7	3	5	4	2	9	1
5	2	9	7	6	1	4	8	3
1	4	3	2	8	9	7	5	6

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A													
B													
C													
D													
E													
F													
G													
H													
I													
J													
K													
L													
M													

Horizontalement

- A Une certaine façon de cuire - Qui est pourvu d'un sexe
- B Haut lieu finalement peu fréquenté - Arrose la botte
- C Encouragement dans une course - Appréciees
- D Sonnera comme une cloche - Hurlément
- E Arête - Ancienne Egypte - Ancienne colère mêlée
- F Garde champêtre - Organisation de l'armée secrète
- G Seconde - Possessif - Dans la Mayenne
- H Plisseront en coulisses
- I Chef de famille - Modifies l'atmosphère - Chef religieux
- J S'exprima niaisement par derrière - Villa
- K Pronom - Cordes à nœuds - Ancienne armée
- L Renfermée malgré elle - Etui
- M Société - Interprétée par Romy Schneider - Poème lyrique

Verticalement

- 1 Image sur un support - Ils souhaitent avec ardeur
- 2 Accord désuel - Elles tourment plus ou moins
- 3 Propage sur les ondes - Déjà pubère
- 4 Accord du chef - Mieux sans doute laisser tomber
- 5 Se prend avant le saut - Démonstratif - Pas ailleurs
- 6 Brame - Père supérieur
- 7 Joueur de tennis suédois - Petit bout de terrain - Dêvêtus
- 8 Changeas d'air - Cru - Note de musique
- 9 Un des éléments - Dedans - Voyelles
- 10 Forme des professeurs - Plantes urticantes
- 11 Hardiesse - Maladies sexuellement transmissibles
- 12 Stériliser de façon très courte - Roule sur le tapis
- 13 Contrée de l'Asie Mineure - Supérieuresen abbaye

SOLUTION DU N° 161

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A	P	E	R	F	E	C	T	I	O	N	N	E	M	E	N	T
B	A	P	E	U	R	E	R		S	A	U	M	O	N	E	E
C	M	A	S	S	I	C	O	T	E	R		B	U	T	E	R
D	P	R	O		N	I	N	O		V	A	L	S	E		M
E	L		N	B		T	A	N	G	A	G	E		R	A	I
F	A	C	A	R	T	E	S		E	L	I	M	E		S	N
G	M	I	N	O	I	S		A	N		T	E	N	T	E	E
H	O		C	U	T		T	R	E	M	A		T	A	P	E
I	U	R	E		I	S	A	R		I	N	S	E	R	T	
J	S	U	S	P	E	N	S	I	F		T	E	N	D	I	T
K	S	E		I	N	O		S	E	P		N	D		S	U
L	E	R	G	S		B	L	E	R	I	O	T		L	E	E
M	S	A		E	T	A	I		S	S			B	A	S	E



VOUS PARTEZ PROCHAINEMENT À LA RETRAITE ?

**Vous êtes fonctionnaire ou agent contractuel de La Poste
et partez à la retraite dans les prochains mois :
c'est le moment de penser à votre complémentaire santé !**

Lors de votre départ, votre contrat santé collectif souscrit par La Poste prendra fin.

Pour vous accompagner dans le choix d'une complémentaire santé adaptée à vos nouveaux besoins, **votre conseiller de La Mutuelle Générale** est à votre disposition.

Appelez le : **3035** Service & appel gratuits